



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux
26220 DROME

DELIBERATION

Année : 2026
Numéro : 01
Objet : Election du Président

Le 14 avril 2026 à 18h30, le comité syndical convoqué le 02 avril 2026 s'est réuni à le Poët-Laval sur la convocation qui lui a été adressée par monsieur Richard **BOUQUET**, Président.

Étaient présents les délégué(e)s suivants :

Aleyrac :	Monsieur Ulysse GIRY .
Bourdeaux :	Madame Mireille BRUN , messieurs Lionel DELANNOY , Thierry DIDIER .
Bouvières :	Monsieur Damian PATUREL .
Comps :	Monsieur Yannick TERROT .
Crupies :	Madame Edwige BLANCHARD .
Dieulefit :	Mesdames Marie-Martine DESNOS RELAVE , Laurence VALENTIN , messieurs David ASQUIER , Michel EYRAUT , Bernard PELLEGRIN .
Eyzahut :	Madame Gaëlle KRIKORIAN .
La Bégude de Mazenc :	Messieurs Chanal BRUNO , Patrick FAYN , Fabien GARAUD , Francis MORIN .
La Roche Saint Secret :	Excusé.
Le Poët-Laval :	Messieurs Frédéric BLANCHET , Richard BOUQUET , Jean-Marc LE DOUCE , Jean-Pierre RIPAULT , Philippe ROUSSEAUX .
Les Tonils :	Madame Anne DESLOGES .
Montjoux :	Madame Caroline GAGLIARDI , messieurs David BERNARD Jérôme FOLLEA .
Orcinas :	Monsieur Maurice ROUSSET .
Pont de Barret :	Monsieur Régis LAMBERT .
Rochebaudin :	Messieurs Samuel FARRET , Eric KETLEY .
Salettes :	Monsieur Jean-Pierre LEYDIER .
Souspierre :	Monsieur Vincent COLOMB .
Teyssières :	Madame Claire MOOG .
Vesc :	Monsieur Clément ALAIZE .

Nombre de délégués titulaires :
41 Délégué(e)s présent(e)s : 33
Quorum : 21
Procurations : 5



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux
26220 DROME

Madame Carole PREVOTEAU procuration à madame Mireille BRUN.
Monsieur Robert BABELOT procuration à madame Laurence VALENTIN.
Madame Adeline SUCHERE procuration à monsieur Richard BOUQUET.
Monsieur Jean-François POISSON procuration à madame Anne DESLOGES.
Monsieur Michel EYRAUT procuration à monsieur Bernard PELLEGRIN.

Conformément aux articles L. 5211-1, L. 5211-8 et L. 5211-9 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre **RIPAULT** doyen d'âge, qui a procédé à l'appel nominal des membres du comité. Il a dénombré 33 délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

I - Installation du comité syndical

Monsieur Jean-Pierre **RIPAULT** a déclaré le comité syndical du SIEA du Pays de Dieulefit installé.

II - Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Jean-Marc **LE DOUCE** a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le comité syndical

III - Élection du président

- Présidence de l'assemblée

Monsieur Jean-Pierre **RIPAULT** a invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il est rappelé qu'en application des articles L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 5211-10 du CGCT, et par le jeu du renvoi opéré par l'article L. 5211-2 du même Code, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres comité syndical. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Jean-Pierre **RIPAULT** a fait appel à candidature pour le poste de président.
Monsieur Richard **BOUQUET** propose sa candidature pour occuper cette fonction.

- Constitution du bureau

Le comité syndical a désigné deux assesseurs : madame Laurence **VALENTIN** et monsieur Philippe **ROUSSEAUX**.

- Déroulement de chaque tour de scrutin

- Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)	1
d. Nombre de suffrages blancs	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	38
f. Majorité absolue	20



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux
26220 DROME

Nom et prénom des candidats

Monsieur Richard BOUQUET – 38 voix – Trente-huit voix.

- Proclamation de l'élection du président

Monsieur Richard **BOUQUET**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé président et a été immédiatement installé.

Acte certifié exécutoire du fait de sa publication
et de sa transmission en Préfecture le 15/04/2026

Le Président,

Richard BOUQUET